



TOIT ET JOIE

groupe
POSTE HABITAT

ileane

TRAIT D'UNION

La lettre des locataires

Lettre des locataires de Toit et Joie - SA HLM au capital de 40 000 € - 82, rue Blomet / 75731 Paris Cedex 15 - Tél.: 01 40 43 59 00 / Fax : 01 40 43 59 96 - esh@toitetjoie.com - www.toitetjoie.com
 Directeur de la publication : Michèle Attar - Responsable de rédaction : Sullivan Vandromme - Rédaction : Sullivan Vandromme - Marion Viry - Réalisation : LeGrand8 - Illustration : Kinkin - Crédit photos : Toit et Joie - Axel Heise - Jérémy Luisin - Impression : Accenttonic, 13 500 ex. - ISSN : 1967-5909

aire - sommaire - somm

Saint-Denis :
les résidents participent
au défilé de leur quartier

Vos relevés d'eau

Express

Qualité de service
prochainement certifiée

Se prémunir
des fortes chaleurs



du côté de...

Saint-Denis : les résidents participent au défilé de leur quartier

Les amicales de locataires ont pour rôle l'animation de la vie de la résidence et contribuent ainsi au mieux vivre ensemble. À Saint-Denis, l'amicale "Au bord du tram" participe chaque année à la fête "Dédaldilo", organisée dans le centre-ville. Les résidents préparent un défilé sur le thème de l'eau qui aura lieu le samedi 2 juillet.

L'ensemble des associations de quartier, des artistes et la municipalité sont à l'initiative de cette animation dont le point d'orgue est un grand défilé costumé qui sera clôturé par un repas convivial.

Cette année, l'amicale de la résidence "Au bord du tram" - située dans le

quartier "Basilique / centre-ville" - a souhaité être un intervenant actif de cette manifestation des habitants du quartier.

De nombreux locataires de Toit et Joie, adultes comme enfants, ont participé aux ateliers qui ont été organisés à plusieurs reprises au cours des mois de mai et de juin, sur l'espace central de la résidence. L'amicale "Au bord du tram", avec le soutien financier de Toit et Joie, a permis aux participants de prendre du plaisir à confectionner les nombreux costumes qui seront portés le jour du défilé.

Il s'agit d'un nouvel exemple d'amicale dynamique qui s'attache à animer la vie de la résidence.

ZOOM SUR...

Vos relevés d'eau

Depuis le début de l'année 2011, la régularisation de vos charges individuelles d'eau a lieu tous les 4 mois. Dans ce nouveau dispositif de régularisation, il est indispensable que vous preniez vos dispositions afin que les techniciens de relevage accèdent à votre logement.

Relever l'eau 3 fois par an permet de réduire le montant de votre régularisation d'eau et d'ajuster vos provisions au plus proche de votre consommation réelle.

Dans votre intérêt, il est indispensable que nous connaissions régulièrement votre consommation d'eau en nous permettant de relever vos compteurs soit en étant présent le jour de relevé ou à défaut, en déposant vos clefs à votre gardien(ne).

Vous recevrez votre second décompte de charges spécifique à la régularisation d'eau au mois de juin. Le décompte de la dernière régularisation d'eau de l'année 2011 vous parviendra en septembre.

Si vous souhaitez des explications complémentaires, votre gardien(ne) reste à votre entière disposition.

express - les brèves - e

“ SI VOUS AVEZ CHOISI DE FAIRE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS PAR INTERNET, la date limite de dépôt en Ile-de-France est le jeudi 23 juin. Il s'agissait déjà d'un délai supplémentaire car la déclaration papier a dû être envoyée avant le 31 mai 2011.

ZOOM SUR...

La qualité de service prochainement certifiée



Toit et Joie a initié depuis plusieurs mois une démarche d'amélioration de la qualité de service qui mènera la société à une certification qualité à l'automne 2011.

L'objectif est d'améliorer les sources d'insatisfaction et de parfaire le service rendu aux clients-locataires. La démarche concerne tout à la fois les locataires et les partenaires (entreprises, collectivités locales...).

La certification sera conduite étape par étape et plusieurs axes de l'activité de Toit et Joie sont concernés. Le processus que Toit et Joie a intitulé "gérer les résidents" sera prioritairement proposé à la certification : il regroupe l'entrée des familles de locataires et leur départ. L'obtention d'un label qualité renforcera la transparence de la société Toit et Joie en matière d'attribution des logements.

Initialement prévue au premier trimestre 2011, cette première étape de certification aura lieu à l'automne 2011. Ce projet participe de notre volonté de toujours améliorer la qualité de service que nous vous offrons.

actu

Attention aux fortes chaleurs

Face aux fortes chaleurs de l'été, certains sont plus fragiles : l'augmentation des températures peut mettre en danger les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes handicapées ou isolées.

C'est pourquoi de nombreuses villes ont mis en place un dispositif d'accompagnement et d'aide en direction des personnes les plus vulnérables. Si vous êtes seuls, pendant la période des vacances, contactez votre mairie qui pourra vous apporter une aide ou vous orienter vers les services concernés.

Si l'état de santé d'un de vos voisins vous préoccupe, n'hésitez pas à lui rendre visite. Si vous le pouvez, aidez-le à se faire connaître des services locaux de prévention. Si nécessaire, contactez votre gardien(ne). Nous comptons sur votre solidarité.

Tout le monde est concerné lorsque la chaleur frappe. Il faut boire régulièrement de l'eau, même sans avoir soif, au minimum 1,5 l par jour. Protégez-vous de la chaleur et évitez les efforts aux périodes les plus chaudes de la journée.

Ensemble, soyons tous vigilants !



KUKEN